

Question sur le diplôme de licence en droit

Par **frakhtal**, le **20/03/2009** à **19:10**

Bonjour à tous, petite question à vous soumettre :
-comment se présente le diplôme de licence?
-la moyenne (/20) y figure-t-elle comme sur le bac?
-la mention aussi j'imagine?

merci d'avance, rien trouvé là-dessus sur le net...

Par **marly1101**, le **21/03/2009** à **09:33**

sur le diplôme du baccalauréat, la moyenne sur 20 n'y figure pas ...

Par **Katharina**, le **21/03/2009** à **10:52**

Le mention oui mais pas la moyenne je pense,

Voici un exemple même si ce n'est pas en droit c'est pareil pour toutes les filières :

http://www.moncvinteractif.fr/Documents/licence_sic.jpg

Par contre ne soit pas trop pressé de le recevoir, mon frère a reçu son diplôme de licence deux ans après l'avoir obtenue lol

Par **sabine**, le **21/03/2009** à **11:03**

Il faut que j'aille chercher mon diplôme de licence! Je vous dirai ce qu'il y a dessus !wink:

Par **candix**, le **21/03/2009** à **11:25**

[quote="Katharina":liidd2y]Par contre ne soit pas trop pressé de le recevoir, mon frère a reçu son diplôme de licence deux ans après l'avoir obtenue lol

[/quote:liidd2y!]

Hello

j'ai pas mon diplome sous la main mais ca ressemble a celui la, à part que c'est marqué Droit et je sais plus quoi (ca doit dépendre de ta fac l'intitulé)

j'ai pas attendu 2 ans pour avoir mon diplome

je l'ai eu octobre/décembre je crois, donc ca fait 5/6 mois

et encore ils avaient du retard parce qu'il fallait que le recteur les signe je crois

Par **akhela**, le **21/03/2009** à **11:51**

[quote="candix":2vx3o9ea][quote="Katharina":2vx3o9ea]Par contre ne soit pas trop pressé de

le recevoir, mon frère a reçu son diplôme de licence deux ans après l'avoir obtenue Image not found or type unknown

[/quote:2vx3o9ea]

Hello

j'ai pas mon diplome sous la main mais ca ressemble a celui la, à part que c'est marqué Droit et je sais plus quoi (ca doit dépendre de ta fac l'intitulé)

j'ai pas attendu 2 ans pour avoir mon diplome

je l'ai eu octobre/décembre je crois, donc ca fait 5/6 mois

et encore ils avaient du retard parce qu'il fallait que le recteur les signe je crois[/quote:2vx3o9ea]

le recteur doit signer tous les diplômes, toujours ... et 6 mois c'est exceptionnellement rapide pour recevoir son diplôme (la durée moyenne c'est 18 mois, ce qui est très pratique pour aller poursuivre ses études à l'étranger soit dit en passant, sauf les rares pays où ils ont l'habitude des lenteurs françaises et où le certificat délivré par la fac suffit provisoirement).

Par **candix**, le **21/03/2009** à **14:45**

:D

bah pour une fois qu'ils sont rapide en quelque chose à Reims Image not found or type unknown

Par **sabine**, le **21/03/2009** à **17:51**

J'ai eu ma licence en juin et j'aurais mon diplôme la donc même pas 1 an et pour le DEUG

:wink:

c'était pareil Image not found or type unknown

Par **pipou**, le **21/03/2009** à **18:34**

:lol:

moi j'ai passé mon bac il y a 4 ans, et j'ai toujours pas mon diplôme Image not found or type unknown

Par **marly1101**, le **21/03/2009** à **19:30**

:))

J'ai passé mon bac en juin 2008 et je l'ai eu en Octobre Image not found or type unknown

Par **akhela**, le **21/03/2009** à **19:51**

le bac est plus rapide à obtenir car il n'y a que la signature du recteur qui est nécessaire, il faut juste retourner dans son lycée (ou au rectorat si on a passé le délai) pour l'obtenir. Pour les diplômes universitaires, il faut en plus la signature du président d'université ... et là, curieusement, ça prend des lustres (en lettres à Strasbourg à mon époque il fallait compter 2 ans, 18 mois en droit ce qui semblait être une moyenne nationale).

Pour comparaison, un diplôme belge est retiré en 1 mois (cas exceptionnel mon année, ils ont fait une erreur d'impression, résultat ça a pris 2 mois et demi).

Par **mathou**, le **21/03/2009** à **23:53**

:lol:

Je n'ai toujours pas mon diplôme de licence... Image not found or type unknown

Mais ça ressemble au diplôme posté par Kath. La moyenne n'y figure pas, mais la mention oui, je crois.

Par **clo16330**, le **17/10/2012** à **15:00**

pouvez vous me dire si la mention obtenue au bac doit figurer sur le diplôme ? merci à celui

ou celle qui pourra me donner la réponse.